

PORT-GENTIL

pog.union@sonapresse.com

Rentrée solennelle de la Cour d'appel judiciaire

LA cérémonie s'est déroulée en présence du gouverneur de province, Patrice Ontina.

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

LES magistrats de la Cour d'appel judiciaire, ceux affectés au tribunal administratif et le président du tribunal de première instance de Port-Gentil, ont pris leurs fonctions. La cérémonie de leur installation a eu lieu au cours de l'audience solennelle de rentrée. En présence du gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, du maire Gabriel Tchango, du consul de France, Christian Hue, et des responsables des confessions religieuses. Dans son mot, le premier président de la Cour d'appel judiciaire, Alex Mombo, a remercié

les autorités de nomination pour la confiance en lui renouvelée. Avant de parler de certains textes, comme celui fixant l'organisation, la composition, la compétence et le fonctionnement des juridictions des ordres judiciaire et administratif, du Code pénal et du Code de procédure pénale en République gabonaise. Sophie ABOUNDIA FASSA, procureure générale, a d'abord rappelé à l'assistance le rôle dévolu à un "PG". Selon elle, "le procureur général est un haut magistrat qui assume les fonctions du ministère public. Il doit être informé au quotidien, et dans des délais raisonnables, de tout fait dont les Officiers de police judiciaire ont eu connaissance". Avant d'inviter l'ensemble du corps judiciaire de la place à contribuer efficacement à la lutte contre l'insécurité, qui n'épargne plus personne.



L'assistance lors de l'audience solennelle.

"Informé le parquet des faits et gestes n'est pas un privilège, mais relève d'une disposition légale", a-t-elle dit en substance. Non sans se réjouir de la tenue des

audiences criminelles de l'année judiciaire 2018-2019, qui ont révélé au grand jour la perte des valeurs dans les milieux familiaux. À en juger par le nombre et

la nature des affaires criminelles, caractérisées par des viols, incestes, assassinats, vols à main armée et autres travers, devenus légion dans notre société.

La culture ngwèmyènè célébrée ce samedi

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

DEMAIN, samedi 16 novembre 2019 dans l'après-midi, la place de la Concorde de Port-Gentil accueille une manifestation prévue pour magnifier la culture ngwèmyènè. Communauté linguistique répartie dans trois provinces du Gabon (Estuaire, Moyen-Ogooué et Ogooué-Maritime), elle compte, à travers ce projet culturel, réunifier toutes ces composantes.

Cette journée se veut la première pierre d'un édifice...culturel devant se construire dans le temps et dans l'espace. Un appel a d'ailleurs été lancé afin que le rendez-vous de ce samedi soit une grande fête de la culture. Y seront magnifiées les expressions culturelles des

Photo: Julie Ngumbi/L'Union



Une affiche annonçant l'événement.

Adjumba, Alombo, Benga, Enenga, Galwa, Ivily, Orungu, Ngowé, Mpongwè, Nkomi, Sékiani, etc. À terme, les concepteurs de cette initiative envisagent de pérenniser celle-ci à travers une structure associative encore en gestation qui englobera à la fois les membres venant des trois provinces précitées, et d'autres compatriotes de l'étranger se réclamant d'une des entités constitutives.

Diabète : faites-vous dépister !

L'INVITE est du Dr Gérard Philippe Ikouakoua, à l'occasion de la célébration, hier, de la Journée mondiale du diabète.

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

SI vous avez une soif anormale (polydipsie), des envies fréquentes d'uriner et des urines abondantes (polyurie), un amaigrissement important malgré un maintien d'appétit, une fatigue importante, pensez au diabète et faites-vous dépister". C'est le conseil que le Dr Gérard Philippe Ikouakoua a donné aux Portgentillais, hier, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du diabète. Le toubib a organisé un dépistage gratuit et édifié la presse sur cette "tueuse silencieuse" : ses causes et sa prise en charge. Le diabète, a-t-il dit, apparaît lorsque le pancréas produit trop peu ou pas d'insuline, ou lorsque



Photo: Sidonie Ambon

Dépistage gratuit à l'occasion de la journée mondiale du diabète, hier.

le pancréas fournit de l'insuline, mais que l'organisme y est devenu résistant. Le dysfonctionnement provoque un état d'hyperglycémie (taux de sucre trop élevé dans le sang) chronique. Et lorsqu'on constate, à deux reprises, que la glycémie à jeun est égale ou supérieure à 1,26 g/l (ou 7 mmol/l), on est en présence du diabète de type 2, qui affecterait 90 % des diabétiques. À ce jour, 10 % de la population mondiale souffre de diabète. En Afrique, en 2018, 25 millions de sujets en étaient atteints. Le pro-

nostic pourrait atteindre 41 millions en 2035. Au Gabon, le taux de prévalence est de 5 %. Et il va en augmentant. Mais, faute de diagnostic et de traitement, les complications les plus aiguës du diabète peuvent conduire au coma et au décès. On peut vivre normalement avec le diabète, mais à condition d'avoir une bonne hygiène de vie : suivre rigoureusement (son) traitement et faire régulièrement du sport. Dix minutes de marche quotidienne suffisent.